

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU VINGT SEPT JUIN

Affaire 23-270619  
Aménagement d'un jardin urbain au centre du Village  
tranche 2 / Validation de l'ACI dans le cadre du PLIE de  
la CIREst et de la participation communale

DEUX MILLE DIX-NEUF

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la  
convocation avait été faite le 21 JUIN et que le nombre de  
membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de :  
17

Absent (s) : 09

Procuration (s) : 03

Total des votes : 20

Secrétaire de séance : Priscilla ALLOUETTE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement  
délibérer



L'an deux mille dix-neuf le VINGT SEPT à seize  
heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des  
Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire  
s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la  
Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel  
JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1<sup>er</sup> adjoint - Laurence  
FELICIDALI 2<sup>ème</sup> adjointe - Gervile LAN YAN  
SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS  
4<sup>ème</sup> adjointe - Micheline ALAVIN 5<sup>ème</sup> adjointe -  
Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Jean Benoit  
ROBERT 8<sup>ème</sup> adjoint - André GONTHIER  
conseiller municipal - René HOAREAU conseiller  
municipal - Marie Lucie VITRY conseillère  
municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère  
municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère  
municipale - Ghislaine DORO conseillère  
municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère  
municipale - Johnny PAYET conseiller municipal -  
Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Jacques GUERIN conseiller  
municipal - Mélissa MOGALIA conseillère  
municipale - Jean Noël ROBERT conseiller  
municipal - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller  
municipal - Lucien BOYER conseiller municipal -  
Joëlle DELATRE conseillère municipale -  
Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Didier  
DEURWEILHER conseiller municipal - Alette  
ROLLAND conseillère municipale -

PROCURATION(S) : Victorin LEGER conseiller  
municipal à Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint --  
Yves PLANTE 6<sup>ème</sup> adjoint à Micheline ALAVIN  
5<sup>ème</sup> adjointe - Éric BOYER conseiller municipal à  
Johnny PAYET conseiller municipal

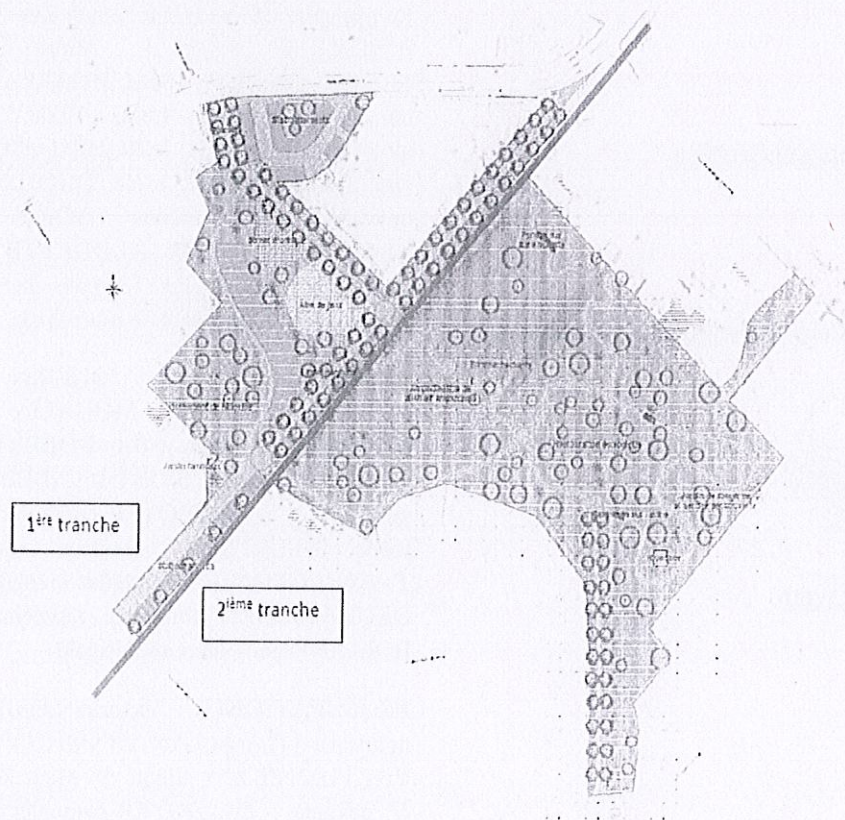
Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190627-DCM23-270619-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

Affaire 23-270619

Aménagement d'un jardin urbain au centre du Village tranche 2 / Validation de l'ACI dans le cadre du PLIE de la CIREst et de la participation communale

La CIREst a lancé en mars l'appel à projets 2019 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est afin de mettre en place des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) sur le territoire de l'intercommunalité. Localement, seule l'association « Plaisir Rando 2P » a répondu en présentant deux projets.

L'Atelier Chantier d'Insertion intitulé « aménagement d'un jardin urbain tr2 » s'inscrit donc dans une démarche déjà engagée dans le cœur de ville sur le site d'intervention de la ligne Magistrale en aval du lotissement PATU. En effet, un premier chantier est actuellement en cours et compte tenu de l'importance du projet, la mise en œuvre d'une seconde tranche de travaux est rendue nécessaire pour terminer complètement l'opération.



Ce projet s'inscrit pleinement dans les orientations politiques de la Municipalité en matière de développement touristique, de développement durable et de lutte contre l'exclusion des personnes les plus en difficultés.

Ce chantier d'une durée d'un an, offrira l'opportunité à 12 personnes employées sous contrat à durée déterminée d'insertion de bénéficier dans un contexte professionnalisant, d'une formation destinée à les préparer aux métiers de l'aménagement paysager des parcs et jardins et de développer une compétence professionnelle et sociale.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190627-DCM23-270619-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

Afin de développer l'économie du territoire dans le secteur des loisirs touristiques, il est nécessaire de créer et de proposer une palette d'activités diversifiées notamment grâce à la mise en place de circuits, supports des activités de loisirs qui permettent de découvrir l'histoire et la culture de la Commune.

Ce projet de parc urbain s'étalera, à terme, sur une superficie d'un peu plus de 2 hectares, en plein cœur de ville. L'amphithéâtre naturel formé en son centre sera le lieu où seront organisés des activités et des évènements en plein air. Les cheminements offriront aux promeneurs une escapade santé nature aisément accessible et la restauration écologique du site permettra aux palmyriens et aux visiteurs de mieux connaître leur patrimoine végétal et de le valoriser.

Le budget prévisionnel de ce chantier s'établit à 303 374.75 €, avec des financements de la CIREst et de l'Etat. La participation communale portera sur un complément de financement des frais de gestion pour un montant de 2 301.71 € et de prestations en nature estimées à une valeur de 4 150.00 €, soit une participation totale de 6 451.71 €. Le détail du budget de l'opération est le suivant :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
<b>Achats</b>	<b>40 000,00 €</b>		
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 100,75 €	- Aide légale (aide au poste)	166 035,78 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		dont accompagnement socioprofessionnel	8 400,84 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 403,97 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 403,97 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques...)		<b>Financement de la formation des CDDI</b>	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	37 899,25 €	OPCA	36 000,00 €
		<b>Financement de l'encadrement technique des CDDI</b>	40 000,00 €
		CIREST	40 000,00 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>36 000,00 €</b>	<b>Financement des matériaux</b>	37 899,25 €
Assurance, banque		CIREST	37 899,25 €
Formation	36 000,00 €		
		<b>Financement de l'équipement des CDDI</b>	2 100,75 €
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>8 785,00 €</b>	× CIREST	2 100,75 €
Médecine du travail OPCA	3 135,00 €		
Honoraires (expert comptable et commissaire aux comptes)	5 650,00 €		
Eau, Electricité, Téléphone		<b>Financement médecine du Travail, OPCA</b>	3 135,00 €
		× CIREST	3 135,00 €
		(médecine du travail, OPCA)	
<b>Charges de personnel</b>	<b>214 439,75 €</b>	<b>Financement frais de gestion</b>	5 650,00 €
		(fournitures administratives, frais postaux et télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
<b>Financement des CDDI</b>	<b>166 038,91 €</b>	× Commune de la Plaine des Palmistes	2 301,71 €
Rémunération brute	150 209,28 €	× CIREST	3 348,29 €
Charges patronales	15 829,63 €		
Accompagnement socioprofessionnel	8 400,84 €		
Encadrement technique	40 000,00 €		
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>4 150,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	4 150,00 €
Mise à disposition d'engins (mise en forme d'une aire de stationnement, évacuation déchets de chantier)	4 150,00 €	Mise à disposition d'engins (mise en forme d'une aire de stationnement, évacuation déchets de chantier)	4 150,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>303 374,75 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>303 374,75 €</b>

Pour mémoire, il restera en parallèle à réaliser en maîtrise d'ouvrage directe dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> tranche de cet aménagement, une aire de jeux actuellement à l'étude, dont le projet sera soumis pour avis au prochain Conseil Municipal pour sa réalisation courant fin 2019. Rien n'étant prévu en ce qui concerne le budget 2019, une décision modificative globale devra donc intervenir prochainement pour permettre le financement et la réalisation de cette aire de jeux.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190627-DCM23-270619-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

VALIDE la réalisation de la deuxième tranche de travaux en atelier chantier d'insertion avec l'association Plaisir Rando 2P, et la mise à disposition du foncier nécessaire par la Commune,  
VALIDE la participation communale à hauteur de 6 451,71 € (dont 2 301,71 € en numéraires) pour cette 2<sup>ème</sup> tranche, sous réserve du vote de la décision modificative globale qui devra intervenir prochainement pour finaliser cette opération,


AUTORISE le Maire ou en cas d'absence, l'Adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

(Pièces-jointes : Fiche de présentation synthétique ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P - Budget prévisionnel détaillé de l'action)

---

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE,  
  
J. BOYER

COMUNE DE LA PLAINE DES PALMIERS  
11 REUNION 11

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190627-DCM23-270619-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019



**Fiche de présentation synthétique**  
**Réponse à l'appel à projets du PLIE de l'Est pour la mise en œuvre d'Ateliers**  
**Chantiers d'Insertion sur le territoire de la CIREST en 2019**

**I) LE PORTEUR DE PROJET :**

Raison Sociale : ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P

Statut juridique : Association loi 1901

N° Siret ou Siren : 79128751900015

Responsable juridique : Monsieur Jean-Noël ROBERT

Qualité /Fonction : Président

Nombre de salariés : 36

Date de la dernière assemblée générale : 02 Septembre 2018

Adresse: 7, rue Ovide BOYER, 97 431 La Plaine des Palmistes

Téléphone : 0262 21 55 59 / 0692 60 49 64 / 0692 08 34 20

Adresse email : plaisir.rando2p@orange.fr

Expérience en tant que porteur de projet dans le champ de l'insertion professionnelle :

PLAISIR RANDO 2P porte un projet de chantier emploi vert au Piton des Songes (Bras des Calumets). Ce chantier d'insertion a permis l'aménagement d'un site très fréquenté dont la valorisation avait été largement saluée dans la presse locale dans les années 2000

L'association a décidé de reprendre ce projet suite à une demande de la Mairie de la Plaine des Palmiste, elle-même sollicitée par la Région Réunion.

PLAISIR RANDO 2P encadre une équipe de 10 personnes et 1 encadrant pour mener à bien ce projet.

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740065-20190627-DCM23-270619-  
 DE  
 Date de télétransmission : 02/07/2019  
 Date de réception préfecture : 02/07/2019

En cours d'année, l'association devrait embaucher de nouveaux salariés car elle a pour projet de conduire d'autres chantiers d'aménagement dont notamment :

- l'autre versant du Piton des Songes
- le sentier de Bras-Cabot
- la ligne 1500
- le sentier des Anglais.

Depuis 2015, l'Association Plaisirs Rando 2P porte des Ateliers et Chantiers d'Insertion qui ont concerné des personnes en difficultés de la commune. Outre la formation aux métiers de la maçonnerie, du moellonnage et de l'aménagement des espaces verts et de loisirs mise en oeuvre, les salariés ont été accompagnés en partenariat avec le PLIE Est/CIREST à la définition d'un projet professionnel et à l'accomplissement de démarches visant l'entrée en formation, la création d'activités et l'amélioration de leurs situations sociales.

Ces expériences se traduisent aujourd'hui par une capacité à :

- gérer les procédures liées au recrutement, à l'embauche et au suivi des personnels
- accompagner les salariés dans la résolution de problèmes sociaux et la recherche d'emploi et de formation
- Développer les partenariats nécessaires au bon déroulement et aux issues positives des actions.

## II) LE PROJET PRESENTE :

### a) L'action:

Intitulé : ACI Jardin Urbain

Responsable : Monsieur Jean-Noël ROBERT

En Qualité de : Président

Localisation : Route Magistrale Plaine des Palmistes

Adresse : Route Magistrale

Quartier : Centre ville

Durée : 12 mois

Date de début : 18 novembre 2019

Date de fin : 17 novembre 2020

Activité envisagée :

Les activités destinées à l'acquisition des compétences en chantier seront les suivantes :

- Défrichage sélectif et restauration écologique d'une partie du site
  - Repérage des espèces à sauvegarder
  - Destruction des envahissantes
  - Plantation d'espèces endémiques relatives au site
- Aménagement d'une entrée du site
  - Construction des ouvrages minéraux d'entrée de parc
  - Pose de panneaux d'information des usagers
- Mise en valeur de la zone de « mare »
  - Destruction des envahissantes
  - Aménagement paysager

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20190627-DCM23-270619- DE Date de télétransmission : 02/07/2019 Date de réception préfecture : 02/07/2019
---

- Aménagement paysager du site en gradins en suivant la topographie
  - Délimitation des gradins
  - Restauration et aménagement
- Aménagement d'un cheminement aux abords de la ravine
  - Ouverture du passage
  - Levé de pentes et repérage d'obstacles
  - Piquetage du tracé le plus adapté
  - Préparation des fonds de forme
- Construction et pose de mobiliers
  - Pose de 4 tables et bancs en bois de type forestier
  - Construction de 4 bancs en pierres volcaniques
- Construction de mobiliers en pierres volcaniques
  - Recherche artistique
  - Croquis et calepinage
  - Fouille
  - Préparation et construction des semelles de fondation
  - Taille des pierres
  - Montage des pierres
  - Préparation et dimensionnement des couvertines
  - Pose des couvertines
- Aménagement du cheminement
  - Calibrage du sentier
  - Réalisation de marches en pierres sèches
- Aménagement des gradins de l'amphithéâtre naturel
  - Délimitation des gradins
  - Nivelage manuel
  - Restauration et aménagement par des murets en pierres sèches, des fascines en goyavier

**Les activités destinées à l'acquisition des compétences en chantier seront les suivantes :**

Activité 1 : Travaux de restauration écologique

- S'approprier des connaissances en botanique permettant notamment de distinguer des plantes endémiques, indigènes et exotiques
- Repérer et marquer les espèces à préserver sur site
- Dégager les espèces choisies des envahissantes manuellement en respectant les consignes de sécurité
- Gérer le traitement des déchets verts sur site (compostage, réemploi, ...)
- Réintroduire des espèces sur un site

Activité 2 : Travaux paysagers

- Lire un schéma et un plan d'aménagement
- Tracer l'emplacement des éléments à aménager et à construire
- Construire et poser des éléments de décor et de scénographie inspirées du Land Art
- Construire un cheminement, une circulation en sol naturel
- Aménager des banquettes et gradins en respectant des courbes de niveau
- Poser un pavage de pierres de basalte

Activité 3 : Construire un ouvrage minéral par assemblage de pierres volcaniques

- Recherche artistique
- Réaliser un croquis et un calepinage
- Effectuer une fouille et dresser un fond de forme manuellement
- Couler une semelle de fondation en béton armé
- Tailler des pierres volcaniques

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20190627-DCM23-270619- DE Date de télétransmission : 02/07/2019 Date de réception préfecture : 02/07/2019
---

- Monter des pierres en les associant avec harmonie
- Préparer et dimensionner des couvertines
- Poser des couvertines

**Activité 4 : Moellonnage en pierres sèches**

- Débiter des blocs en moellons
- Tailler les parements des moellons
- Préparer et implanter un gabarit de pose en respectant les angles d'inclinaison
- Effectuer et dresser un lit de fouille
- Monter les moellons
- Réaliser un platelage du muret

Votre projet a-t-il déjà été présenté en CDIAE ?

- OUI : préciser date + avis (fournir copie justificatif) :
- NON : préciser date prévisionnelle : août 2019

Dans quel(s) domaine(s) d'activité(s) prioritaire(s) de l'appel à projets se situe votre action :  
Ce projet s'inscrit parmi ceux qui contribuent à la dynamique touristique et à l'attrait du territoire Est.

**b) Encadrement technique :**

Moyens humains dédiés à l'encadrement technique ?

Nombre d'encadrants	Statut (CDD, CDI, autre)	Qualifications (joindre CV obligatoire)	Expériences pédagogiques
1	CDD	- Formation aux Arts Plastiques - Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien - Formation taille de Pierres - Formation Sculpture et Modelage - Chef d'entreprise- Concept aménagement	Encadrement et formation de salariés d'ACI

A noter que l'encadrant a démarré une formation pédagogique à l'encadrement technique de chantiers d'insertion en 2018.

**c) L'accompagnement socioprofessionnel :**

Moyens humains affectés à l'accompagnement socio professionnel ?

Nom(s) Prénom(s) : TSANG-HIN-SUN Valérie

Qualification(s) : Titre Professionnel Conseillère en Insertion Professionnelle

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20190627-DCM23-270619-DE Date de télétransmission : 02/07/2019 Date de réception préfecture : 02/07/2019
---



#### d) La formation :

Intitulé de la formation prévue :

Outre la formation aux savoirs et techniques à mettre en œuvre en situation de production, les salariés seront formés au Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles CléA.

Descriptif (modules, nombre d'heures) :

- 250 heures de formation prévisionnelle en moyenne
- Les parcours et les durées de formation seront précisés suite à l'évaluation diagnostique des salariés effectuée par les organismes habilités

Les différents modules sont présentés en annexe 2

Résultats attendus en termes d'insertion durable des bénéficiaires à l'issue de l'action (qualitatifs et quantitatifs) :

A terme, les salariés auront acquis des compétences dans les métiers de l'aménagement paysager et des travaux publics, leur permettant de répondre aux offres d'emploi et d'envisager des formations supérieures dans ce secteur. Une attention particulière sera portée aux possibilités de création de leur propre entreprise.

Dans ce cadre la continuité des parcours pourrait être la suivante en prévisions minimales :

▪ Accès et retour à l'emploi :	2 CDD + 6 mois ou CDI
▪ Emploi de transition	2
▪ Entrée en formation qualifiante :	2
▪	
Total :	6 soit 50 % de sorties positives

#### e) Partenariat

Avez-vous identifié des partenaires ?

Partenaires institutionnels liés de droit à l'action :

- DIECCTE via l'ASP : Financement des salariés
- CIREST/PLIE Est dans le cadre de son appel à projet ACI 2019 : Financement de l'encadrement technique et d'une partie des matériaux
- Pôle Insertion, Pôle Emploi, Mission Locale de l'Est, PLIE Est : Recrutement et optimisation du suivi/insertion

Précisez les formes de partenariat envisagées et leur état d'avancement :

- Mairie de la Plaine des Palmistes : Mise à disposition d'engins, financement des frais de gestion
- Parc National : conseil pour la restauration botanique et pour la récupération de plantes
- Mrs TAMON et BLARD: conseil pour la restauration écologique et le partage de connaissances botaniques et en aménagement paysager avec les bénéficiaires
- ONF : conseil pour la restauration botanique et pour la récupération de plantes

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20190627-DCM23-270619- DE Date de télétransmission : 02/07/2019 Date de réception préfecture : 02/07/2019
---

### III) BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE DE L'ACTION :

#### BUDGET PREVISIONNEL ACI PARC BOTANIQUE-PLAINE DES PALMISTES- 2018

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
<b>Achats</b>	<b>40 000,00 €</b>	-	
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 100,75 €	- Aide légale (aide au poste)	166 035,78 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		dont accompagnement socioprofessionnel	8 400,84 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 403,97 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 403,97 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques...)		<u>Financement de la formation des CDDI</u>	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	37 899,25 €	· OPCA	36 000,00 €
		<u>Financement de l'encadrement technique des CDDI</u>	40 000,00 €
		· CIREST	40 000,00 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>36 000,00 €</b>	<u>Financement des matériaux</u>	37 899,25 €
Assurance, banque		· CIREST	37 899,25 €
Formation	36 000,00 €	·	
		□	
		<u>Financement de l'équipement des CDDI</u>	2 100,75 €
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>8 785,00 €</b>	× CIREST	2 100,75 €
Médecine du travail, OPCA	3 135,00 €	□	
Honoraires (expert comptable et commissaire aux comptes)	5 650,00 €	□	
Eau, Electricité, Téléphone		<u>Financement médecine du Travail, OPCA</u> (médecine du travail, OPCA)	3 135,00 €
		× CIREST	3 135,00 €
		□	
<b>Charges de personnel</b>	<b>214 439,75 €</b>	<u>Financement frais de gestion</u>	5 650,00 €

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190627-DCM23-270619-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019

<i>Financement des CDDI</i>	166 038,91 €	(fournitures administratives, frais postaux et télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
· Rémunération brute	150 209,28 €	× Commune de la Plaine des Palmistes	2 301,71 €
· Charges patronales	15 829,63 €	× CIREST	3 348,29 €
<i>Accompagnement socioprofessionnel</i>	8 400,84 €	□	
<i>Encadrement technique</i>	40 000,00 €		
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>4 150,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>4 150,00 €</b>
x Mairie de Plaine des Palmistes (Mise à disposition d'engins, fouilles, nivellements, évacuation déchets de chantier)	4 150,00 €	Mairie de Plaine des Palmistes (Mise à disposition d'engins, fouilles, nivellements, évacuation déchets de chantier)	4 150,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>303 374,75 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>303 374,75 €</b>

\* Mode de calcul : Pour 1 ETP sur 12 mois à 35 h :  $(52/12) \times 35 \times 12 = 1820$  h

Pour le porteur de projet :  
(Nom, prénom, qualité)

Date, cachet et signature

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20190627-DCM23-270619-  
DE  
Date de télétransmission : 02/07/2019  
Date de réception préfecture : 02/07/2019